



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1353

Attribution d'une subvention de 10 000 euros au Goethe Institut, sis 18 rue François Dauphin à Lyon 2e, pour son programme d'actions culturelles 2015

Direction des Relations Internationales

Rapporteur : Mme DOGNIN-SAUZE Karine

SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2015

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1 OCTOBRE 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 21 SEPTEMBRE 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 1 OCTOBRE 2015

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BERRA (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme FONDEUR (pouvoir à M. COULON), Mme HOBERT (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme FAURIE-GAUTHIER (pouvoir à M. RUDIGOZ), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

2015/1353 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 10 000 EUROS AU GOETHE INSTITUT, SIS 18 RUE FRANÇOIS DAUPHIN A LYON 2E, POUR SON PROGRAMME D' ACTIONS CULTURELLES 2015 (DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 8 septembre 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le Goethe Institut est une association d'utilité publique de droit allemand qui a pour objet de favoriser les échanges interculturels internationaux et la promotion de la langue allemande à l'étranger à travers de nombreuses manifestations. Le Goethe Institut exerce ses activités à Lyon depuis 1966, en vertu de l'accord culturel du 23 octobre 1954 entre la France et l'Allemagne.

Depuis de nombreuses années, le Goethe Institut est une institution très impliquée dans de nombreux festivals et événements de la Ville de Lyon, tant sur la scène locale que régionale. Par son dynamisme, le Goethe Institut contribue aussi fortement aux côtés du Consulat Général d'Allemagne, du club d'affaires franco-allemand WKRA et de nombreuses associations, à l'enrichissement des coopérations culturelles et économiques avec nos partenaires d'Outre-Rhin.

L'Europe est une thématique qui reste plus que jamais centrale dans la programmation culturelle de l'Institut, notamment par la coopération étroite avec les autres instituts culturels européens réunis au sein de l'union européenne des Instituts Culturels Nationaux (EUNIC). Dans ce cadre, le Goethe Institut fédère les instituts culturels présents à Lyon : l'Institut Culturel Italien, l'Institut Cervantès, l'Institut Camoes, l'Alliance Française et tout récemment le British Council, 19^e membre de EUNIC et premier hors d'une capitale. Le cadre est élargi à d'autres membres européens (Grèce, Pologne, Hongrie) ou extra-européens (Suisse, Etats-Unis).

Le réseau EUNIC de Lyon prend appui sur les contenus et orientations de la politique culturelle de l'Union européenne pour mettre en place une programmation de manifestations culturelles destinée à contribuer activement à la formation d'une identité européenne.

C'est ainsi que le Goethe Loft, espace d'exposition situé dans les locaux du Goethe Institut, est mis à disposition dans le cadre de ce partenariat. Ce lieu de programmation culturelle s'est transformé en forum permettant des rencontres et des échanges à l'exemple du Forum Lyon 2015 « Une âme pour l'Europe », organisé avec la Compagnie de Théâtre Image Aiguë, autour d'une journée de débats publics entre acteurs culturels associatifs et politiques, visant à promouvoir des formes de collaborations transversales fondées sur une participation active des citoyens.

Par ailleurs, plusieurs conférences européennes sont prévues : en mai à l'occasion du 70^e anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale, en juin sur le thème « l'Union Européenne confrontée aux défis de la politique

étrangère », à l'automne sur les « particularismes au niveau des langues », en septembre dans le cadre des Journées européennes du Patrimoine, en novembre dans le cadre de celles consacrées à l'Economie (JECO).

Le Goethe Institut poursuit son cycle de concerts mensuels, avec les partenaires de l'EUNIC et les deux conservatoires implantés à Lyon, destinés à faire connaître les compositeurs européens au public lyonnais. Dans le même esprit, un prix littéraire des jeunes est décerné chaque année par les étudiants de l'Ecole de Commerce européenne, afin de promouvoir la culture et la littérature européenne, ainsi que l'esprit d'union dans la diversité.

L'Europe est également au cœur des discussions qui se déroulent chaque année au Goethe Loft, avec le projet « Les jeunes pensent l'Europe » proposé par la Plateforme de la jeune création franco-allemande et réalisé en partenariat avec le Goethe Institut, les instituts culturels et les structures européennes. De même, le spectacle poétique « Passeurs d'Europe » provenant de 9 pays d'Europe : Allemagne, Espagne, France, Grande-Bretagne, Grèce, Hongrie, Italie, Pologne est réalisé en partenariat avec l'EUNIC, l'Association Amitiés France-Hongrie, l'Association The Culture Tree, l'Association Defkalion, l'Institut de langue et de civilisation polonaise, l'Université Lyon II à l'occasion du Printemps des Poètes.

Les partenaires de l'EUNIC s'impliquent aussi dans la mise en place d'une coopération avec les festivals afin de rendre compte de la richesse et de la diversité de la création européenne. C'est ainsi qu'une coopération avec le Festival « Lettres d'Europe et d'ailleurs » d'Aix en Provence invitera les Lyonnais à participer à des rencontres littéraires et à rencontrer des écrivains venus de toute l'Europe en novembre et décembre 2015.

Par ailleurs, le Goethe Institut poursuit sa collaboration initiée depuis 2012 avec le Festival « Tout l'Monde Dehors » en programmant sur la place d'Ainay à Lyon le festival du film franco-allemand LYOLA, destiné à promouvoir le cinéma allemand.

Les activités du Goethe Institut présentent un intérêt local pour notre ville dans la mesure où elles s'adressent essentiellement aux habitants lyonnais. Ces activités sont, en très grande partie, développées sur le territoire lyonnais (mairies d'arrondissement, écoles, salles de cinéma et de spectacles...) et permettent de sensibiliser les Lyonnais à la diversité culturelle et à la compréhension mutuelle entre les sociétés européennes. Elles contribuent également à renforcer le dialogue interculturel en Europe mais aussi avec les pays situés hors de l'espace européen.

La Ville de Lyon propose de verser une subvention de 10 000 € au Goethe Institut, pour la mise en œuvre de son programme d'actions culturelles sur l'année 2015, identique à 2014.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1611-4 et 2121-29 ;

Vu l'avis du Conseil du 2^e arrondissement ;

Où l'avis de la commission Relations internationales, Economie, Commerce et Artisanat ;

DELIBERE

1 - Une subvention de 10 000 € est allouée à l'Institut Goethe, sis 18 rue François Dauphin Lyon 2^e, pour la mise en œuvre de son programme d'actions culturelles.

2 - La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours de la Direction des Relations Internationales, programme LOCAUXRI, opération ACTEURS, ligne de crédit 56164, nature 6574, fonction 048.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

K. DOGNIN-SAUZE